

COMPTES ANNUELS

2025

SARL 5 PSTA

5 RUE DU CHAMP JACQUET
35000 RENNES

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

CAPEOS CONSEILS



Inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables

29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES

Tél. 0299547444

www.capeos.fr



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 200 000		2 200 000	2 200 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 303	87 366	71 937	100 662
Autres immobilisations corporelles	178 049	99 181	78 868	97 929
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 537 351	186 546	2 350 805	2 398 591
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	20 827		20 827	21 401
Avances et acomptes versés sur commandes	2 239		2 239	2 239
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	315		315	
Autres créances	14 620		14 620	9 115
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	75 572		75 572	56 341
Charges constatées d'avance (3)	2 527		2 527	3 425
TOTAL ACTIF CIRCULANT	116 101		116 101	92 521
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 653 452	186 546	2 466 906	2 491 112
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 552	
Report à nouveau		-123 044
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 527	147 596
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 080	34 552
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 680 655	1 964 795
Emprunts et dettes financières diverses (3)	372 027	247 852
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 718	53 552
Dettes fiscales et sociales	210 426	190 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 375 826	2 456 560
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 466 906	2 491 112
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 246 055	1 616 156
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 129 771	840 404
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS / 2025

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 5 PSTA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 2 466 906 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 56 527 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 200 000			2 200 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 200 000			2 200 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 762	8 064	3 523	159 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	80 220	19 232		99 451
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 173	425		78 597
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	313 154	27 720	3 523	337 351
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 513 154	27 720	3 523	2 537 351

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		27 720		27 720
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		27 720		27 720
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 523		3 523
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 523		3 523

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	2 200 000
Éléments reçus en apport	
Total	2 200 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 100	36 789	3 523	87 366
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 089	18 297		44 386
- Matériel de transport	34 375	20 420		54 795
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	114 563	75 506	3 523	186 546
ACTIF IMMOBILISE	114 563	75 506	3 523	186 546

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 462 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	315	315	
Autres	14 620	14 620	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 527	2 527	
Total	17 462	17 462	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
IJ PREVOYANCE SALARIE	4 107
Total	4 107

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 375 826 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 680 655	434 600	1 246 055	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 718	112 718		
Dettes fiscales et sociales	210 426	210 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	372 027	372 027		
Produits constatés d'avance				
Total	2 375 826	1 129 771	1 246 055	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	290 131			
(**) Dont envers les associés	372 027			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	39 125
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	10 229
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	16 660
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 352
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 686
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	9 313
TAXE D APPRENTISSAGE	298
TAXE D APPRENTISSAGE NG	55
Total	102 718

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 527		
Total	2 527		

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

5 PSTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 5, Rue du Champ Jacquet
35000 RENNES

920 966 116 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2026 <i>Extrait du procès-verbal</i>
--

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2025, s'élevant à 56.527,32 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 56.527,32 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres Réserves », la somme de : 56.527,32 euros

TOTAL : 56.527,32 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant
M. David OZDEMIR

